



Le contrôle déontologique des reconversions professionnelles d'agents publics par l'autorité hiérarchique : quand, comment ?

Date : Vendredi 2 juin 2023 - 9h30 à 12h (heure métropolitaine)

Durée : 2,5 heures

Lieu : Visioconférence (application Zoom)

Accessibilité : formation accessible aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, merci de contacter le référent handicap au 01 45 49 48 49 ou par mail à l'adresse formation@seban-avocat.fr.

Tarif : 375 € H.T. par participant

Informations et inscriptions : formation@seban-avocat.fr et au 01 45 49 48 49.

Délai d'accès : Inscription ouverte jusqu'à deux jours ouvrés avant la formation

PROGRAMME

I - Les hypothèses de contrôle déontologique

- A - Reconversion professionnelle (cessation de fonction pour rejoindre une entreprise privée)
- B - Création d'entreprise
- C - Cumul d'activité

II - La procédure applicable au contrôle déontologique

- A - Les cas de saisine directe de la HATVP
- B - Les cas de contrôle par l'Administration
- C - La saisine subsidiaire de la HATVP

III - Le contrôle déontologique

- A - Le contrôle de compatibilité pénal
- B - Le contrôle de compatibilité déontologique

OBJECTIFS

- Connaître les hypothèses dans lesquelles un contrôle déontologique doit être assuré
- Connaître les cas où une saisine subsidiaire ou directe de la HATVP doit être accomplie
- Savoir analyser la compatibilité d'un projet de reconversion professionnelle ou de création d'entreprise avec les fonctions de l'agent

PUBLIC CONCERNE

- DGS
- DAJ
- RH

PREREQUIS

Aucun



INTERVENANT



Vincent Cadoux

Avocat senior de SEBAN & ASSOCIES

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Exposé de l'état du droit et des évolutions récentes
- Approche pratique en lien avec l'expérience des dossiers traités par l'avocat
- Questions / réponses avec les participants
- Discussion autour des retours d'expérience
- Support pédagogique transmis à l'issue de la formation

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION DE L'EVALUATION DES RESULTATS DE LA FORMATION

- QCM
- Questionnaire de satisfaction à chaud
- Feuille d'émargement
- Certificat de réalisation
- Espace extranet individualisé